

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/D011226-D15

Compteurs d'énergie électrique LANDIS+GYR
types L13C1, L13C2, L13C3 et L13C4

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret du 28 décembre 1935 relatif à la vérification des compteurs d'énergie électrique et de l'arrêté du 29 décembre 1954 relatif à la construction, et à l'approbation de types de compteurs d'énergie électrique.

FABRICANT :

LANDIS+GYR AE – Site de Corinthe – POB 207 – GR 201 00 CORINTHE – Grèce.

DEMANDEURS :

LANDIS+GYR – 30 avenue du Président Auriol – BP 3150 – 03115 MONTLUÇON – France,

LANDIS+GYR AE – Site de Corinthe – POB 207 – GR 201 00 CORINTHE – Grèce.

OBJET :

Le présent certificat étend le bénéfice à LANDIS+GYR AE CORINTHE et renouvelle la décision d'approbation de modèles accordée à LANDIS+GYR MONTLUÇON par la décision n° 95.00.572.003.1 du 13 septembre 1995 complétée par le certificat n° F-03-D-148 du 7 avril 2003, relatifs aux compteurs d'énergie électrique LANDIS+GYR types L13C1, L13C2, L13C3 et L13C4.

CARACTERISTIQUES :

Les caractéristiques des compteurs d'énergie électrique LANDIS+GYR types L13C1, L13C2, L13C3 et L13C4 sont inchangées.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Les inscriptions réglementaires sont inchangées à l'exception de la marque d'examen de type qui est remplacée par le numéro et la date du présent certificat.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VRIFICATION :

La vérification primitive des compteurs d'énergie électrique LANDIS + GYR types L13C1, L13C2, L13C3 et L13C4 est effectuée par LANDIS+GYR AE CORINTHE.

Les conditions particulières de vérification primitive sont identiques à celles fixées par les certificats précités.

DÉPÔT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/D011226-D15 et chez les demandeurs.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification